Recycle Infos

N° 30 - Juillet 2017

S.M.I.C.T.O.M

Le mot du Président

Cette année 2017 marque un tournant dans l'histoire de notre syndicat. Sous l'effet de la loi NOTRe il s'est transformé en syndicat mixte et Jacques Esparbié, son président fondateur a dû quitter la présidence. C'est par souci d'assurer la continuité dans les actions menées et dans la gouvernance du syndicat que j'ai souhaité prendre sa suite. Nous avons à ses côtés mené beaucoup d'actions souvent pilotes au plan national et nous continuerons sur cette voie qu'il a si bien tracée. Je tiens ici, dans ce premier édito, à lui rendre hommage et à le remercier au nom de tous les délégués, du personnel et au nom de tous les usagers car il a su faire de ce syndicat un modèle tant sur le plan technique que sur le plan économique. Il est important de rappeler que les coûts supportés par les usagers du syndicat sont tout simplement les moins élevés de France ! Le SICTOM est donc devenu SMICTOM et se profilent devant nous des défis majeurs portés par la loi sur la transition énergétique. D'ici à 2020 nous devrons faire maigrir de manière importante les poubelles de nos 36 000 usagers. D'ici à 2025 nous devrons réduire l'enfouissement de nos déchets de moitié... Il faudra savoir s'en donner les moyens et trouver des solutions innovantes et originales pour pouvoir atteindre ces objectifs tout en préservant nos coûts et donc votre portefeuille... Rester proches de nos usagers, leur apporter le meilleur service public d'élimination des déchets au coût le plus juste voilà mon engagement et celui des 51 élus du SMICTOM de la Région de Lavaur pour les 3 prochaines années.

Michel BOUYSSOU

Collectes

Déchetteries

Valorisation

Prévention

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Le SICTOM devient syndicat Mixte

Menacé, dans un premier temps, de disparition par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale(SDCI) du Tarn, le SICTOM s'est finalement transformé en syndicat mixte. Pour faire simple le syndicat gère exactement le même territoire qu'auparavant mais au lieu d'avoir les communes comme adhérents directs, il a les communautés dont ces communes sont membres.

Ce changement nous a été imposé par la loi NOTRe mais aussi par l'évolution des structures dont nos communes sont membres. Il est le résultat d'un travail de longue haleine qui ouvre aujourd'hui une nouvelle page dans l'histoire du syndicat.

Aujourd'hui, le SMICTOM de la Région de Lavaur est donc toujours situé sur 24 communes mais représenté par la Communauté de Communes Tarn Agout et la Communauté Gaillac Graulhet Agglomération qui disposent de la compétence collecte et traitement des déchets et assimilés depuis le 1er janvier.

Ces dernières ont souhaité continuer à travailler avec le syndicat qui assure un service de qualité et figure parmi les meilleurs résultats de France en termes de coût. Aussi, la représentativité existante de 2 représentants par commune, 3 pour Saint Sulpice et 4 pour Lavaur a été conservée afin de permettre aux communes via leurs délégués de piloter ce syndicat technique assurant un service de très grande proximité.

LE SMICTOM

- Compétence collecte ET traitement des déchets ménagers
- 36 000 usagers et 16 000 foyers collectés
- 500 km² de territoire
- Plus de 35 emplois directs et indirects
- 35 ans d'expérience
- Les coûts à l'usager parmi les 10 % des moins chers de France
- Propriétaire de son outil de traitement.

POINT VERT

Le point vert présent sur les emballages indique que le producteur de ce dernier s'est acquitté d'une taxe. En aucun cas il n'indique que le produit est recyclable ou pas...

INFO TRI POINT VERT

Cette signalétique vous indique si l'emballage est à jeter ou à trier

TRIMAN

Ce logo atteste que le produit est recyclable

REPÈRES...

140
C'est le poids en grammes que nous gaspillons en moyenne lorsque nous prenons un repas en restauration collective !

177
C'est le nombre de colonnes à verre désormais installées sur notre territoire.

3 065
C'est le tonnage de déchets verts produit en 2016.

76 875
C'est le nombre de visites dans nos 2 déchetteries en 2016

Loi sur la transition énergétique : de nouveaux objectifs !

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

La loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte votée en 2015 contient dans son article 4 de nombreuses nouvelles orientations dans le domaine de la gestion des déchets. Les objectifs y sont clairs, précis et ambitieux.

Le premier axe porte sur la poursuite de la réduction de la production des déchets par les usagers avec une baisse fixée à **10 % pour 2020** (l'année de comparaison étant 2010). Mais dans cette loi ce sont l'ensemble des déchets et non plus seulement ceux collectés à domicile qui sont à intégrer. Il nous faut donc désormais compter l'ensemble des déchets déposés en déchetterie et notamment avec les déchets verts qui sont en constante augmentation année après année. Nous en collections 1 350 tonnes en 2010 et l'an passé nous avons dépassé les 3 000 tonnes soit une augmentation de 125 % en 6 ans ! **La loi prévoit aussi une amélioration du recyclage des emballages** avec notamment un élargissement de la collecte à tous les films, pots et barquettes en plastique au plus tard pour 2022.

Enfin, l'autre **axe majeur de la loi vise à réduire de manière considérable l'enfouissement des déchets**. Aussi, il faudra d'ici 2025 réduire de moitié ce que nous déposons à l'heure actuelle dans le centre d'enfouissement des Brugues.

Cette loi LTECV est complétée par la loi NOTRe qui est venue de son côté transférer la gestion de la planification de déchets aux Régions en lieu et place des départements. Aussi, le SMICTOM sera associé à la mise en place du futur plan Régional qui doit être validé en mars 2018.

Notre Dame d'Espérance

C'est notre fidèle partenaire ! Et un magnifique hommage a été rendu au recyclage à l'occasion de la fête de fin d'année. Devant un parterre conquis, les jeunes ont fait montre de leur talent. De superbes robes, réalisées à partir d'objets entièrement recyclés se sont dévoilées : en carton, en papier journal, en cuillères plastique, en capsules et en bouchons, en papier glacé de magazines ou en poches plastique, elles avaient su tirer profit de tout : l'originalité avait donné rendez vous à l'imagination, preuve que l'on peut recycler tout à loisir. Les filles se sont beaucoup amusées et ont beaucoup travaillé, pour nous plaire et pour nous faire une belle démonstration.

Collecte du verre à Saint Sulpice, un changement efficace.

Depuis le 1er janvier la ville de Saint Sulpice est collectée en verre via **48 colonnes réparties sur l'ensemble de la commune**. Débutée en 2015, la campagne d'optimisation de cette collecte s'est donc poursuivie en 2017 par l'arrêt des collectes en porte à porte sur Saint Sulpice et sa substitution par de l'apport volontaire. Si les premières semaines ont été hésitantes, comme lors de tout changement de ce type, les résultats depuis mars sont très encourageants. Ils laissent entrevoir dès la première année une collecte plus efficace comme sur l'ensemble des autres communes ayant déjà basculé sur ce système.

Sur ces communes déjà équipées en colonnes on constate des **hausses parfois supérieures à 5 % des quantités collectées** par rapport au système en porte à porte. Il est vrai que cela peut paraitre surprenant mais ce constat est aussi fait dans toutes les autres collectivités ayant changé de mode de collecte. Il est bon de rappeler que le porte à porte a été abandonné en raison de sa forte pénibilité et du coût exponentiel qu'il aurait engendré dans les années à venir.

Près de 50 colonnes de collecte à installer sur Lavaur

Pour terminer l'équipement complet du territoire en colonnes de collecte du verre, la ville de Lavaur sera équipée en fin d'année pour un **démarrage de la collecte au 1er janvier 2018**. Les sites d'installation des quelques 50 colonnes de récupération seront choisis pour répondre aux différents impératifs inhérents à ce mode de collecte Il faut en effet les placer sur des axes de passage ne causant pas de gêne aux riverains et sur des sites où le dépôt est sécurisé pour les usagers mais aussi pour le camion grue assurant la collecte. Les implantations seront réalisées avec la participation des élus et techniciens de la ville. Dès cet été, les premières colonnes seront installées afin que les usagers commencent à s'habituer à ce nouveau mobilier urbain. Le reste du dispositif sera déployé d'ici la fin de l'année.

L'Entraide, première bougie

Les mentalités ont changé et les prises de conscience font leur chemin. La générosité, c'est aussi à l'Entraide qu'on la retrouve. Cette association solidaire, largement soutenue par le SMICTOM, a misé sur la récupération. Une autre manière de limiter le gaspillage et de faire circuler objets, linges, vêtements et livres par exemple. Une seconde vie. L'association récupère dans les déchetteries tout ce qui peut l'être afin de le revendre à prix très modique. Mais les gens passent là aussi en ouvrant leur coffre de voiture afin que soit recyclé tout ce qui peut l'être. C'est aussi ça la générosité solidaire. L'association fonctionne avec ces dons bien sûr mais aussi par le biais de la revente. Les achats, même modestes, soutiennent l'association. Il est même des gens qui demandent des flyers dont il font la distribution dans leur quartier pour que rien ne se perde. C'est l'information et le bouche à oreille qui font toute la différence, preuve que la solidarité n'est pas un vain mot. Une soixantaine de personnes passe chaque samedi : pour faire des achats, pour trouver l'objet insolite qui permettra la réalisation d'un bijou fantaisie mais aussi parfois tout simplement pour échanger. Un lieu de rencontre sans manière mais auquel on tient car en plus, on y tisse quelque chose de précieux : le lien social. Lors de vos visites en déchetterie n'hésitez pas à signaler à nos gardiens les objets en état que l'association pourrait récupérer.

SERD 2016, plein succès !

Pour la semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre dernier, notre Syndicat a mis en route plusieurs opérations autant à Lavaur qu'à St Sulpice la Pointe. Une recycleuse, en habits colorés issus du recyclage a permis de toucher du doigt tout ce qu'il était encore possible de faire avec nos déchets. Un millier de « sac utile » a été distribué : ils sont déstinés à remplacer les sacs plastique désormais interdits. Bonne occasion pour informer les passants et les renseigner sur le rôle et les missions du Syndicat. Nous avons aussi joué la sensibilisation des lycéens en leur proposant, avec la complicité de leurs enseignants, la projection du film « Trashed ». 400 jeunes ont pu visionner le film qui suit le voyage à travers le monde de l'acteur oscarisé Jeremy Irons pour étudier les dommages causés par les déchets sur l'environnement et notre santé. De l'Islande à l'Indonésie en passant par la France et le Liban, il rencontre des scientifiques, des politiciens et des gens ordinaires dont la santé et le mode de vie ont été profondément affectés par cette pollution. Ce documentaire proposait des démarches alternatives pour endiguer ce problème. Une autre façon pour chacun d'entre nous de prendre conscience de l'urgence à protéger notre environnement.

Gaspillage alimentaire, une étude en cours.

Le gaspillage alimentaire, on en a parlé et on l'a testé dans 4 écoles, de Lavaur, Ambres, Labastide St Georges et St Sulpice la Pointe : même niveau scolaire pour les classes mais fournisseur de repas différents. Le volet Environnement est bien souvent à l'ordre du jour dans les écoles. Des classes de même niveau étaient choisies et ont bénéficié de l'investissement total des enseignants. Un travail anti gaspi mené avec le SMICTOM et avec le concours du Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement des pays Tarnais. Un tiers de la production agricole mondiale va directement à la poubelle sans passer par nos estomacs : il est grand temps d'entrer dans la sensibilisation aux problématiques de l'alimentation et de faire mieux. Les enfants ont mené l'enquête. On a choisi une semaine type, la même pour tous : tableaux, pesées des déchets de l'assiette mais aussi des barquettes non consommées. On a pesé ou compté les fromages et les desserts restants dont certains étaient ensuite partagés au goûter de fin de semaine dans certains établissements. Une manière utile de ne pas jeter ce qui est déjà payé. Le jour de la pesée, les crudités de l'entrée, le rôti de porc et sa purée et de fameux beignets de mardi-gras avaient plu. Ailleurs, les courgettes n'avaient pas su jouer les séductrices. Les enfants ont réfléchi afin de changer leurs gestes ou habitudes alimentaires, pour en parler aussi à la maison. C'est simple à faire, respectueux aussi.

Jours fériés, attention aux collectes.

Attention ! En 2017 la consigne relative à la collecte des jours fériés change. Habituellement, les collectes tombant un jour férié étaient rattrapées le lendemain.
À partir de cette année, les collectes sont assurées les jours fériés sauf pour le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre où elles seront rattrapées le lendemain.
Ce changement était nécessaire pour plusieurs raisons.
Tout d'abord pour des raisons d'amélioration des conditions de travail, cette mesure a été à l'initiative des équipes de collecte. Car le rattrapage des jours fériés représente une masse de travail importante qui conduisait les chauffeurs à collecter deux jours en un.
Mais aussi pour des raisons de salubrité, puisque les semaines ayant des jours fériés, les déchets présentés à la collecte pouvaient rester dehors jusqu'à 3 jours. Pour les secteurs desservis par le porte à porte cela crée une pollution visuelle mais aussi un problème de propreté notamment en périodes estivales.
Plus besoin de se poser de question, présentez vos déchets comme d'habitude !

Déchetteries, vers une meilleure valorisation.

Dans le cadre des nouveaux objectifs fixés par la loi LTECV il est impératif de voir comment nous pourrions diminuer les déchets collectés dans nos bennes à encombrants et qui finissent enfouis dans notre décharge des Brugues. L**a loi va nous imposer de diminuer ces quantités de moitié d'ici à 2025** et le challenge est très important au vu des quantités. Aussi nous avons mené une étude complète pour savoir exactement ce que contiennent ces bennes et ce que nous pourrions éventuellement en faire. De cette caractérisation fine et précise il ressort que près de **60 à 70 % des encombrants pourront être valorisés**. On y trouve en effet près d'un tiers de mobilier qui sera désormais collecté par l'éco organisme Eco Mobilier pour être démantelé puis recyclé. Et on y trouve un autre tiers de bois et plastiques qui pourront être valorisés énergétiquement dans des fours spécialisés (cimenterie par exemple). Ainsi, d'ici 2 ans ce sont plus de 1 200 tonnes qui ne seront plus enfouies aux Brugues en provenance de ces bennes à encombrants de déchetterie.

Viguerie, le mobilier enfin trié

Dès cet été une nouvelle benne de collecte destinée au mobilier de maison va être installée sur la déchetterie de la Viguerie à Saint Sulpice. C'est l'éco organisme Eco Mobilier qui assure sa collecte et grâce à ce dispositif tous les meubles pourront avoir une seconde vie. Qu'ils soient en fer, en plastique, en bois ou tout autre matériau, du moment qu'il s'agit d'un meuble vous devrez déposer ces objets dans cette benne.

éco-mobilier
LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR
ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Déchets verts, des solutions existent !

Avec des printemps de plus en plus propices aux déchets verts et l'interdiction stricte de brûlage, les visites en déchetteries dépassent chaque année des records. Avant de charger vos véhicules, pensez que d'autres solutions existent !
Pour vos déchets verts issus de la tonte, du désherbage, ou de vos fleurs fanées vous pouvez peut-être vous équiper d'un **composteur domestique disponible en déchetteries au prix de 12€**.
Pour récupérer ce kit, il vous faudra présenter au gardien soit votre carte d'accès ou bien vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
Pour vos déchets verts plus volumineux et notamment issus de la taille de haies ou d'arbustes, vous pouvez vous équiper d'un **broyeur** ou bien faire appel aux services de l'ESAT d'en Roudil qui propose une prestation de broyage à domicile.
D'octobre à avril, une équipe de deux travailleurs intervient chez vous pour broyer vos branchages et branches jusqu'à 10 cm de diamètre. Ils les réduiront en broyat très utile pour vos plantations. En effet, ce dernier pourra être employé pour pailler le sol, afin de maintenir l'humidité et limiter la propagation des mauvaises herbes dans votre jardin.
Pour les particuliers, cette prestation est déductible des impôts de 50% (max 6000€). Demandez plus de renseignements au 05 63 83 18 14.

Foire aux questions

Depuis janvier 2014, notre site internet offre un module de recherche pour simplifier votre geste de tri ! Le module Eco gestes permet à chaque instant de la journée de répondre à votre interrogation pour mieux jeter, moins jeter et moins consommer.

Sur le dernier semestre les questions qui reviennent le plus fréquemment concernent les déchets suivants :

Les pots de yaourt

Les pots de yaourt sont pour le moment à mettre à la poubelle traditionnelle, ils ne se trient pas...

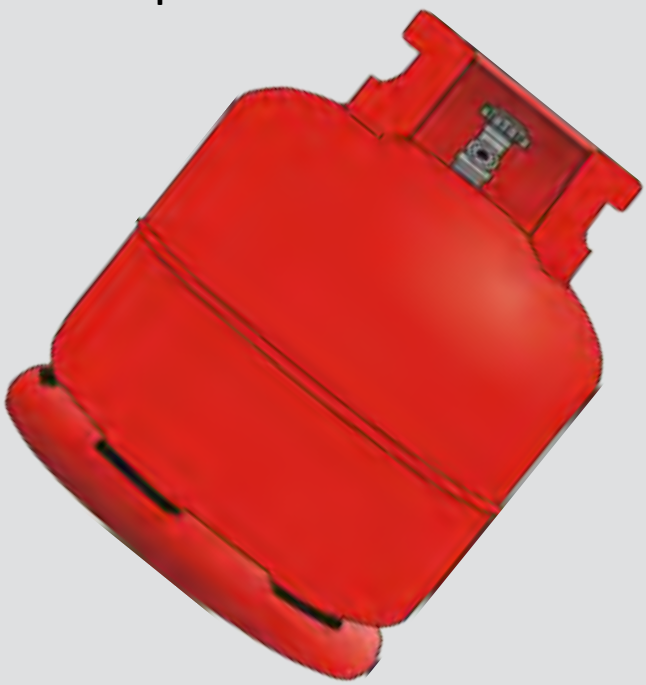

Les bouteilles de gaz

Il faut les déposer chez tous les distributeurs de bouteilles neuves ou bien selon les marques les porter en déchetterie.

Le papier «essuie-tout»

Il faut le jeter à la poubelle car il n'est pas recyclable. Il peut être composté s'il ne contient pas de produits chimiques...

Recycle Infos n°30
Directeur de la publication : Michel BOUYSSOU
Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :
Emmanuel JOULIÉ - Patricia BOUÉ - Marine FAURE - Claudine PEYRE

S M I C T O M
Le Village - 81500 BELCASTEL
TEL 05 63 58 76 40 - FAX 05 63 58 75 65
vos questions d'ordre général : info@sictom-lavaur.fr
vos questions compostage : compostage@sictom-lavaur.fr
vos questions prévention : prevention@sictom-lavaur.fr
Impression : Jet d'Encre - 81500 Lavaur